



RÈGLEMENT INTERIEUR Tournoi annuel Rapide THF

Noël

Article 1 : **Organisation**

Le club des « Tours des Hauts de France » organise un Rapide Annuel : Le Tournoi de Noël, le 19 Décembre 2021, à Lycée Robert Schuman 10 Rte d'Ugny 02300 Chauny.
N° d'homologation FFE 54162, N° d'homologation Fide : 273896

Article 2 : **Appariements et Règles du Jeu**

- Ce tournoi rapide, homologué par la Fédération Française des Échecs, se joue en **9 rondes**.
- Les Appariements informatisés (programme P.A.P.I 3.3.6 conçu par Érick MOURET) se font au **Système Suisse Intégral**
- Les Règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptée par le 88ème Congrès de la F.I.D.E à Goynuk (Antalya, Turquie), mise en application le 1er Janvier 2018.
- Selon l'article A5 de l'Annexe des Échecs Rapide
- « La manifestation l'Article A.4 s'applique pour l'intégralité du tournoi »
- Le bye ne sera pas appliqué.

Article 3 : **Cadence**

La Cadence utilisée pour le tournoi est de : **2 x 12 min+3 sec/coup**

Article 4 : **Inscriptions**

Les Droits d'inscriptions se montent à :

- Pour les adultes **10€** et pour les jeunes **5€**
- **Une Majoration à partie du Mercredi 15 Décembre 2021 sera appliquée à : 14€ pour les adultes et 7€ pour les jeunes.**
- Pour les GM, MI, GMF, MIF : **gratuit**
- Les inscriptions et pointages se font sur place **de 9h00 à 9h45**.
- Possibilité de prendre une Licence B sur place. Si des joueurs non-licenciés participent au tournoi sans licence, ils devront prendre une licence dans le club organisateur.
- **Chaque joueur étranger (non Français) doit avoir un matricule FIDE**, Si un joueur n'est pas en ordre, **l'organisation n'acceptera pas l'inscription des joueurs n'ayant pas identifiant FIDE.**

Article 5 : **Horaires**

- Quatre rondes seront jouées le matin, suivies d'une pause, puis cinq rondes pour terminer
- La cérémonie de la remise des prix est prévue en principe entre **15 et 20 minutes après la dernière partie.**

Article 6 : **Classement, Départage et Prix**

- Le classement de l'étape est établi suivant le nombre de points de parties. Les Départages pour les ex aequo sont :

1er Départage : **Le Buchholz**

2ème Départage : **Le Buchholz Tronqué**

3ème Départage : **La performance**

Les prix sont attribués à la place et seront affiché avant la ronde 6 dans la salle du tournoi.

Un joueur non Licencié en France doit pouvoir justifier de son classement national (licence, attestation sur l'honneur) s'il souhaite prétendre à un prix. Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

Article 7 : **Forfaits**

Le délai autorisé pour **le retard est de 10 minutes,**

Article 8 : **Arbitrage**

Le tournoi est arbitré par :

Principal : BRACQ Grégory Arbitre Fédéral Open 2 agréé Fide

Adjoint : BRACQ Christian Arbitre Fédéral Elite 1/ Arbitre Fide

Article 9 : **Comportement des Joueurs**

Il est interdit :

- l'utilisation d'un **téléphone portable ou une montre connecter** durant la partie entraîne la perte de la partie.
- Tout son émis d'un **téléphone portable ou une montre connecter**: sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif
- De **fumer** et d'utiliser **une cigarette électronique** dans la salle du tournoi
- D'analyser une partie en cours, de blitz dans la salle du tournoi.
- Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre, de même que le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu.
- Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E pour les joueurs Français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 10 : **Commission d'appel**

Il n'y a pas de commission d'appel pour le tournoi. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, le joueur doit continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel. Cette demande sera jointe au rapport technique du tournoi.

Article 11 : **Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) **doit donner le résultat à l'arbitre**. Les deux joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et la table doit être propre.

Article 12: **Protocole Covid**

- Toutes les personnes âgées de 12 ans et 2 mois et plus, devront présenter le pass sanitaire
- Il est possible de faire un test RT-PCR, antigénique ou auto-test (supervisé par un professionnel de santé) de moins de 24h pour jouer aux échecs, ou de présenter un certificat de rétablissement datant d'une période de plus de 11 jours et de moins de 6 mois
- Le port du masque est obligatoire.

Article 13 :

L'inscription au Tournoi de Noël les « Tours des Hauts de France » implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre Principal
BRACQ Grégory

L'organisateur
WAQUET Frédéric